



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi le 7 mai 2018, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Président	Jean-François Lortie	présent
Vice-présidente	Christine Simard	présente
	Mélanie Valiquette,	présente
	Jean-François Coudé	présent
	Cinthia Savoie	absente
	Cindy Rossignol	présente
	Marie-Claude Couture	absente
Organisme extérieur (1)	Francis Belzile	présent
Direction d'école (1)	Suzanne Gagné	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Personnel de soutien (1)		
Responsable du comité (1)	Cindy Dubuc Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Lortie constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 24-2018-05-07

IL EST PROPOSÉ par madame Rossignol appuyée par madame Valiquette, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2018
4. Parole au public
5. Parole au Commissaire-parent et représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

6. Suivis

INFORMATION

7. Parole au public
8. Correspondance
9. Parole aux membres
10. Prochaine réunion
— 4 juin 2018
11. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

RÉSOLUTION NO 25-2018-05-07

IL EST PROPOSÉ par madame Gagné appuyée par madame Simard, d'adopter le procès-verbal du 9 avril 2018.

4. PAROLE AU PUBLIC

Deux parents étaient présents à la rencontre. Un parent se questionne à savoir si le document PEVR en consultation avait été donné aux membres le soir même de la rencontre. Monsieur Lortie a confirmé que les membres avaient reçu celui-ci la semaine précédant la rencontre.

5. PAROLE AU COMMISSAIRE-PARENT ET REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lortie informe les parents des sujets discutés. Veuillez consulter les liens suivants pour les rencontres ultérieures :

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/lendemain-du-cp/>

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/conseil-des-commissaires/lendemain-du-conseil/>.

Suite à l'ajout de plusieurs postes professionnels à la Commission scolaire des Patriotes, les membres ont manifesté la nécessité d'être informé du plan d'action que le Service des ressources humaines a mis en place. Ce point sera en suivi à la prochaine rencontre.

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

6. SUIVIS

Suivi de la rencontre du 19 février 2018 / Parole au public

Madame Dubuc fait un rappel quant au modèle de répartition des ressources professionnelles et de soutien utilisé à la CSP depuis quelques années. Modèle ayant dû s'ajuster aux différentes compressions budgétaires vécues ces dernières années. Pour l'année scolaire 2018-2019, Mme Dubuc confirme que le plan de répartition des ressources professionnelles et de soutien utilisé sera celui d'avant les compressions.

-Service accord (présentation des résultats par année)

Madame Dubuc présente le tableau évolutif des élèves fréquentant le service accord établi depuis 4 ans dans huit de nos écoles secondaires. Les membres ont été très satisfaits de la présentation.

-École de la Source (ouvres portes automatiques)

Un suivi de l'évolution du fonctionnement sera fait ultérieurement.

-Nouvelle procédure d'admission pour école à mandat régional

Madame Dubuc explique la nouvelle procédure pour l'admission des élèves vers les écoles à mandat régional. Elle précise qu'une nouvelle école à mandat régional ouvrira ses portes dès 2019-2020 sur le territoire de la Commission scolaire des Grandes Seigneuries. La nouvelle procédure continuera de s'appliquer lors de l'ouverture de la nouvelle école. Ainsi, depuis cette année, les commissions scolaires complètent, pour les élèves concernés, le document requis et envoient la demande et les rapports professionnels à un comité d'analyse commun à toutes les écoles. Ce comité, une fois le dossier accepté, c'est-à-dire, correspondant au mandat régional, informe la commission scolaire de l'école où sera scolarisé l'élève. Dans le respect du nombre de places disponibles, le comité oriente l'élève vers l'école la plus près de son domicile.

7. PAROLE AU PUBLIC

Un parent est d'avis que les rencontres sont intéressantes et suggère qu'une invitation soit envoyée aux parents d'élèves HDAA pour qu'ils puissent profiter de toutes ces informations.

Les membres aimeraient que les parents d'élève HDAA puissent volontairement s'inscrire à une infolettre liée au Comité CSEHDAA, pour qu'ils puissent recevoir l'invitation des assemblés et de tout document connexe au Comité. Madame Dubuc fera un suivi avec les Services concernés.

8. CORRESPONDANCE

Aucune nouvelle correspondance.

9. PAROLE AUX MEMBRES

Un membre a participé à un atelier appelé « le biais inconscient », il ajoute que ce sujet pourrait être très intéressant pour la prochaine année. Il fera parvenir aux membres la documentation explicative.

Un membre revient sur le suivi « Gérer ses émotions et s'affirmer positivement » qui sera discuté d'ici la fin de l'année scolaire. Madame Dubuc rappelle que des rencontres sont à venir avec les organismes externes, et qu'elle apportera l'information dès que les échanges auront eu lieu.

10. PROCHAINE RÉUNION

— 4 juin 2018

11. LEVÉE SÉANCE

RÉSOLUTION NO 26-2018-05-07

Levée de la séance à 21h30. Il est proposé par madame Farmer appuyée par madame Rossignol, de lever la séance.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LORTIE

Président

MADAME CINDY DUBUC

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718